

blackbird agency
Sàrl au capital de 15 000€
SIRET : 812 115 962 00027
TVA : FR62812115962
30, Avenue du Rhin
67100 Strasbourg
T. 09 50 66 21 38
hella@bird.eu

Conditions générales de service d'hébergement

Préambule:

Blackbird Agency est une société à responsabilité limitée, au capital de 15 000 Euros, dont le siège social est situé 30 avenue du Rhin, 67100 Strasbourg. SIREN : 812115962 / APE : 6201Z / TVA intra : FR62812115962.

Dans les présentes conditions générales de vente, la société à responsabilité limitée Blackbird Agency, est dénommée «Blackbird» et le client «le CLIENT». Les présentes conditions générales de vente sont ci-après dénommées "les Conditions Générales".

Pour l'interprétation et la mise en œuvre des présentes Conditions Générales, il est convenu que les termes ci-après seront définis de la façon suivante :

« **Prestation** » désigne ci-après l'objet de la vente effectuée par Blackbird. La prestation d'hébergement peut désigner un ensemble de prestations de services telles que la mise en service du serveur d'hébergement, la gestion de boîtes emails, la gestion d'un nom de domaine.

« **Service** » désigne la solution technique visée par la Prestation vendue par Blackbird.

« **Incident** » désigne une anomalie ou une incidence sur un Service proposé par Blackbird

« **Diagnostic** » Ensemble de mesures, de contrôles faits pour déterminer ou vérifier les caractéristiques techniques d'un problème et en évaluer la cause et les conséquences.

1. Objet

Le CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins et avoir reçu de Blackbird toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Blackbird s'engage avec le CLIENT.

Les présentes conditions générales de service complétées le cas échéant par des conditions particulières et/ou annexes proposées par Blackbird sont applicables, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client, à toute commande par le CLIENT de prestations de Blackbird.

Les prestations offertes par Blackbird à titre gratuit sont également régies par les présentes Conditions Générales.

2. Obligations de Blackbird

Blackbird s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Blackbird ne répond que d'une obligation de moyen.

3. Responsabilité de Blackbird

La responsabilité de Blackbird ne sera pas engagée du fait du CLIENT, notamment dans les cas ci-après :

- détérioration de l'application,
- mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa Clientèle, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part, non-respect des conseils donnés,
- divulgaration ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client,
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Blackbird n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance,
- demande d'interruption temporaire ou définitive du Service émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN,
- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou

indirectement au Client. Les réparations dues par Blackbird en cas de défaillance du Service qui résulteraient d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.).

En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de Blackbird, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à Blackbird pour la période considérée ou facturées pour la prestation d'hébergement au Client par Blackbird ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du Service pour laquelle la responsabilité de Blackbird a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

Blackbird n'effectue aucune autre sauvegarde spécifique des données stockées sur ses serveurs que celle sur l'espace dédié à cet effet si présente dans la prestation. Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément visée par les présentes.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégage de l'obligation de payer tous les montants dus à Blackbird au titre des prestations réalisées.

4. Obligations et responsabilité du client

Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes. Le Client s'engage à communiquer, ses coordonnées et informations bancaires exactes et mises à jour à Blackbird. L'absence de coordonnées et/ou informations bancaires valides, à jour ou exactes entraînera la possibilité pour Blackbird de résilier de plein droit le Contrat. Par ailleurs, Blackbird se réserve la possibilité de demander des documents justificatifs au Client pour s'assurer de l'exactitude de ses informations.

Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation de son Service. Blackbird décline toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du Client ou générés par le Client lui-même. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de Blackbird. Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du Service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe.

De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers, aux libertés et à la propriété intellectuelle, ainsi que les droits des tiers, et s'engage notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

Le Client déclare accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de l'administration de ses Services, Blackbird ne pouvant être recherché ni inquérité à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus et des points visés aux conditions particulières, et notamment toute activité susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour Blackbird de suspendre et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels Blackbird pourrait prétendre.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de Blackbird. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de Blackbird à toute instance engagée contre Blackbird ainsi qu'à garantir Blackbird de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre Blackbird à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature, qui serait formée contre Blackbird et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client s'engage à informer Blackbird dans les 48 heures de toute modification concernant sa situation, et dans les 24 heures

de toute perte éventuelle des mots de passe. Le Client, pour tout contact avec Blackbird, s'engage à formuler clairement sa demande, selon les règles d'usage. En application des dispositions de l'article 34 bis de la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978, il appartient au Client fournissant au public des services des communications électroniques sur les réseaux de communications électroniques ouverts au public et mettant en œuvre un traitement de données à caractère personnel tel que défini par la loi précitée, de notifier sans délai à la CNIL toute violation de la sécurité entraînant accidentellement ou de manière illicite la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à des données à caractère personnel. De plus, dans l'hypothèse où cette violation serait susceptible de porter atteinte aux données à caractère personnel ou à la vie privée d'un de ses clients ou d'une autre personne physique, il appartient au Client d'en avvertir l'intéressé également, dans les conditions prévues à l'article 34bis de la loi du 6 janvier 1978.

Enfin il incombe au Client fournissant des services de communications électroniques de tenir à jour un inventaire des violations de données à caractère personnel, notamment de leurs modalités, de leur effet et des mesures prises pour y remédier et de le conserver à la disposition de la CNIL.

5. Assistance technique

5-1 Outils et documentations fournis par Blackbird

Blackbird met à la disposition du Client une adresse email permettant de déclarer un incident ainsi qu'un numéro de téléphone.

5-2 Procédure de déclaration d'Incident :

Pour déclarer un Incident, le Client doit contacter Blackbird par email ou téléphone et communiquer le maximum d'informations sur son problème pour permettre la bonne réalisation du diagnostic. Le Client sera également en mesure de retrouver les précédents tickets contenant ses échanges électroniques avec Blackbird.

A cette fin, le Client autorise expressément Blackbird, à se connecter à son serveur et à effectuer toute opération nécessaire à l'élaboration du diagnostic tant au niveau matériel que logiciel.

A ce titre, Blackbird se réserve le droit de refuser toute intervention si elle constate lors de ses recherches que le Client utilise le service en violation des conditions générales et particulières de Blackbird ou des lois et règlements en vigueur. L'ensemble des échanges entre les parties et notamment les échanges électroniques et conversations téléphoniques feront foi de l'engagement du Client à l'intervention de Blackbird.

5-3 Prise en charge de l'incident et élaboration du diagnostic

Dans le cadre de cette procédure de déclaration d'incident, Blackbird sera amenée à effectuer un diagnostic de manière à rechercher l'origine et la cause du dysfonctionnement rencontré. Si dans le cadre de ses recherches, Blackbird détermine que le dysfonctionnement est un incident c'est-à-dire qu'il relève de la responsabilité de Blackbird, le coût afférent à la réalisation du diagnostic sera entièrement assumé par Blackbird conformément aux termes contractuels applicables au service.

A contrario, si le diagnostic fait apparaître que l'incident rencontré par le Client ne relève pas d'une responsabilité de Blackbird ou que son existence ne peut être confirmée, le temps passé par Blackbird dans la réalisation du diagnostic sera facturé au Client sur une base forfaitaire au tarif de 65€ HT/heure.

Dans l'hypothèse où Blackbird ne parviendrait pas à identifier l'origine ou la cause du dysfonctionnement, Les recherches relatives à l'établissement du diagnostic ne seront pas facturées au Client si Blackbird n'est pas en mesure d'identifier la cause du dysfonctionnement ou si Blackbird n'est pas en mesure de communiquer un devis au Client pour la correction du dysfonctionnement.

De même, le diagnostic ne sera pas facturé au Client, lorsque Blackbird ne sera pas en mesure de communiquer un devis pour la résolution du dysfonctionnement. Le Client s'engage à ne pas recourir abusivement à l'assistance technique. Blackbird se réserve le droit de refuser la prise en charge d'une demande du Client si son comportement ou la fréquence de ses demandes sont de nature à dérégler le fonctionnement normal du service d'assistance technique.

5-4 Résolution du Dysfonctionnement

A l'issue du diagnostic, Blackbird communiquera la cause du dysfonctionnement et orientera le Client vers les solutions techniques à apporter pour la résolution du problème rencontré. Dans la mesure où le dysfonctionnement ne relèverait pas de la responsabilité de Blackbird, Blackbird fera parvenir au Client un devis correspondant au coût des opérations de résolution si le Client souhaite que Blackbird prenne en charge la résolution de son problème.

A ce titre Blackbird rappelle qu'elle n'est soumise qu'à une obligation de moyen.

5-5 Conditions de règlement

Les sommes dues seront facturées le mois suivant à la date anniversaire mensuelle du service ayant fait l'objet de la mesure d'assistance technique. En cas de renouvellement mensuel du service, l'ensemble des sommes dues relatives à ce service y compris au titre de l'assistance technique sera facturé. Aucune nouvelle intervention n'aura lieu si le règlement de l'intervention précédente n'a pas été honoré.

6 : Exécution, tarif, et paiement

6.1 Exécution de la commande

Le contrat signé par le Client vaut pour acceptation et validation de la commande. La mise à disposition du service intervient dans un délai maximal de 15 jours à compter de la mise en place du paiement récurrent. Passé ce délai de 15 jours et à défaut de mise à disposition du service par Blackbird, le Client est en droit de demander l'annulation de sa commande. Une fois le service livré, le Client recevra sa facture au format électronique. Le paiement de celle-ci s'effectue selon les conditions stipulées au point 6.3.

6.2. Tarifs

Les tarifs en vigueur pour les différentes prestations proposées par Blackbird sont précisés sur le devis; les montants y figurant s'entendent toutes taxes comprises sauf indication contraire et sont payables en euros. Blackbird adressera par courrier électronique une facture pour chaque opération de paiement. Le Client accepte expressément que la facture lui soit transmise par voie électronique. Blackbird se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le site un mois à l'avance si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables au Client. Dans cette hypothèse, le Client disposera à compter de cette information d'un délai d'un mois pour résilier le présent contrat sans pénalité. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution. Blackbird se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes. Les prestations fournies par Blackbird sont payables à réception de la facture. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du présent contrat. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par Blackbird de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu ;
- la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour Blackbird d'user de la faculté de résiliation du contrat ;
- l'impossibilité de souscrire de nouvelles prestations ou de les renouveler ;
- l'application de pénalités pour retard ou défaut de paiement ;
- l'application d'un intérêt à un taux égal à 1.5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devront être exprimés auprès de Blackbird par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai d'un mois après émission de la facture. Dans l'hypothèse où des frais seraient exposés par Blackbird, Blackbird en informera le Client et lui communiquera les justificatifs et la facture correspondant. Le Client devra alors régler la somme due en euros.

6.3. Paiement

Le Client doit obligatoirement mettre en place un moyen de paiement automatique, parmi les différents moyens de paiement acceptés par Blackbird. Blackbird informe le Client que certains moyens de paiement peuvent nécessiter une validation préalable.

A compter de l'édition de la facture, Blackbird procédera au prélèvement de la somme correspondante sur le moyen de paiement choisie ou contrôlera la réception pour un virement automatique. Il appartient au Client de veiller à tenir son moyen de paiement à jour et de s'assurer que le compte bancaire qui y est associé, est suffisamment approvisionné pour éviter tout incident de paiement pendant toute la durée du Contrat.

6.4. Durée du Contrat

Le Contrat est souscrit pour une durée minimum d'un mois complet à compter de la mise à disposition du serveur. Le contrat est renouvelé par tacite reconduction à défaut de résiliation intervenant avant le 20ème jour de la période en cours.

7. Resiliation, limitation et suspension du service

7.1. Le Client peut demander la résiliation de son service à tout moment par courrier recommandé avec avis de réception. Dans

ce cas, le Client ne pourra prétendre au remboursement par Blackbird des sommes déjà versées. Toute demande de résiliation effectuée avant le 20ème jour de la période en cours sera effective à la fin du mois en cours. Au-delà du premier mois de souscription, toute demande de résiliation effectuée à compter du 20ème jour du mois ne sera effective qu'au terme de la nouvelle période de renouvellement.

7.2. Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure telle que définie par les tribunaux français, subsistant plus de trente jours.

7.3. Dans tous les autres cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 15 jours à compter soit d'un courrier électronique adressé par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par la dite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

7.4. Blackbird se réserve le droit d'interrompre le service du Client si ce service constitue un danger pour le maintien de la sécurité ou de la stabilité de l'infrastructure de Blackbird. Dans la mesure du possible, Blackbird informera préalablement le Client. En cas de nécessité, Blackbird se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique, afin d'améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance.

Blackbird se réserve la possibilité de résilier le service du Client en cas de non respect des conditions générales.

7.5. Le Service est suspendu de plein droit à défaut du paiement de la facture dans un délai maximum de 7 jours à compter de son édition. A défaut de totale régularisation dans les cinq (5) jours suivants la suspension du Service, le Service est définitivement supprimé.

8. Conditions d'exploitation

Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans les prestations offertes par la société Blackbird, et extérieure à ses moyens techniques.

Par ailleurs, le service est restreint, limité ou suspendu de plein droit par Blackbird :

- s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme aux règles de déontologie sur Internet (discrimination, xénophobie, pornographie, stupéfiants, jeux d'argent, incitation à la haine ou au suicide, trouble de l'ordre public); ou aux présentes conditions générales ;
- si Blackbird se voit notifier par tout tiers intéressé une décision administrative, arbitrale ou judiciaire, rendue conformément aux lois applicables appropriées, ordonnant une telle restriction, limitation ou suspension, sans qu'il soit nécessaire d'appeler Blackbird en la cause.
- si Blackbird reçoit une notification conforme à la loi pour la Confiance dans l'Economie numérique portant à sa connaissance l'existence d'un contenu manifestement illicite.

9. Information du Client et conformité du service

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du matériel et du service à ses besoins et avoir reçu de Blackbird toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Blackbird se réserve le droit de contrôler le respect des conditions d'utilisation du service.

10. Tolérance

Le fait que Blackbird ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par Blackbird à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

11. Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 121-21 et suivants du Code de la consommation le Client (lorsqu'il lui est reconnu la qualité de consommateur au sens des dispositions du Code de la consommation) bénéficie d'un droit de rétractation.

Il peut exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception, le cas échéant, des frais de retour, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du bien ou de la souscription du contrat pour les prestations de services, par courrier postal. Le droit de rétractation, s'il a été valablement exercé, permet au Client d'obtenir le remboursement des biens et Services concernés par

l'exercice de ce droit. Conformément au Code de la Consommation pris en son article L 121-21-8, 3° « le droit de rétractation ne peut être exercé (...) pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (...) ».

Le Client reconnaît ainsi notamment que l'enregistrement d'un nom de domaine auprès du prestataire de Blackbird constitue, du fait du choix opéré par le Client sur le radical et l'extension retenus, la fourniture d'un tel bien personnalisé au sens de l'article précité. Dès lors, le Client est expressément informé qu'il ne peut pas, en application de ces dispositions, exercer son droit de rétractation sur l'enregistrement du nom de domaine commandé. Ce droit ne peut pas davantage être exercé par le Client lors du renouvellement de l'enregistrement. Conformément au Code de la Consommation pris en son article L121-21-8, 1°, le Client ne peut exercer son droit de rétractation pour les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. Le Client reconnaît donc formellement et accepte que, dans toutes les hypothèses où il accepte expressément l'exécution du service ou utilise le service, et renonce expressément à exercer son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation, il ne pourra valablement invoquer ce droit.

12. Modification

Les conditions générales et particulières en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées. Les parties conviennent que Blackbird peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement par email et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'un envoi d'un courrier électronique au Client. Dans cette hypothèse, le Client peut, en dérogation à l'article 7, résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

13. Dispositions générales

13.1 Divisibilité

La nullité d'une des clauses du contrat de prestations de services souscrit auprès de Blackbird, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat de prestations de services qui garderont leur plein effet et portée. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

13.2 Intitulés

Les intitulés des articles des Conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

13.3 Communications

Pour tout échange d'informations par courrier électronique, la date et l'heure du serveur de Blackbird feront foi entre les Parties. Ces informations seront conservées par Blackbird pendant toute la période des relations contractuelles.

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

- Pour Blackbird : 30 Avenue du Rhin, 67100 STRASBOURG, France
- Pour le Client : à l'adresse postale et/ou email qu'il a fourni à Blackbird

13.3 Publicité et promotion

Blackbird pourra à l'occasion de publicité, manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou sa plaquette.

14. Attribution de compétence

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du code de la Consommation, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Strasbourg Métropole (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

15. Loi applicable

Le présent contrat est régi par la loi française. Il est en ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.